



## SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 16 JUIN 2003

La séance a lieu dans la salle des séances de la maison communale (ancienne école) à Roeser. Elle débute à 16.00 heures et se termine à 17.00 heures. La séance est présidée par Monsieur le bourgmestre Arthur Sinner.

**Présences :** John Barthelmey, Pascale Berger-Noël, Marcel Dondelinger, Suzette Dostert-Wagener, Pierrette Ferro-Ruckert, Tom Jungen, Renée Quintus-Schanen, Jean-Paul Reiter, Camille Schleck, Arthur Sinner

**Absence(s) :** Egon Seywert (excusé)

### 1. Organisation scolaire 2003/2004 : Nomination de personnel

1.1. Par vote secret, le conseil nomme Mme Nathalie Folschette institutrice à l'enseignement primaire.

Vote	10 Oui	0 Non	0 Abstention(s)
------	--------	-------	-----------------

1.2. Par vote secret, le conseil nomme M. Alain Jung instituteur à l'enseignement primaire.

Vote	10 Oui	0 Non	0 Abstention(s)
------	--------	-------	-----------------

1.3. Par vote secret, le conseil nomme Mme Tania Merland-Syoen institutrice à l'enseignement préscolaire.

Vote	10 Oui	0 Non	0 Abstention(s)
------	--------	-------	-----------------

### 2. Organisation scolaire 2003/2004 : Règlement d'organisation provisoire

Le conseil approuve le règlement d'organisation provisoire pour l'année scolaire 2003/2004 pour l'éducation préscolaire (précoce et préscolaire) et l'enseignement primaire.

L'éducation précoce compte désormais 3 classes, l'éducation préscolaire 7 classes et l'enseignement primaire 18 classes.

Vote	10 Oui	0 Non	0 Abstention(s)
------	--------	-------	-----------------

### 3. Organisation scolaire 2003/2004 : Création de postes

3.1. Le conseil crée un nouveau poste d'instituteur à l'éducation précoce suite à la nécessité de création d'une 3e classe à partir de l'année scolaire 2003/2004 en raison de la demande croissante de la part des parents pour cette offre éducative mise en place dans la commune de Roeser à partir de l'année scolaire 1998/1999.

Vote	10 Oui	0 Non	0 Abstention(s)
------	--------	-------	-----------------

3.2. Le conseil crée un nouveau poste de 2e intervenant à l'éducation précoce, en complément à la création d'un nouveau poste d'instituteur.

Vote	10 Oui	0 Non	0 Abstention(s)
------	--------	-------	-----------------

3.3. Le conseil crée un nouveau poste d'instituteur suite au projet pédagogique élaboré par les enseignants de l'école de Bivange-Berchem visant à mettre en œuvre un cycle d'apprentissage préscolaire-primaire censé favoriser une pédagogie différenciée, des parcours de formation diversifiés, une pédagogie de la réussite luttant contre l'échec scolaire et un décrochage des degrés annuels et des ordres d'enseignement.

Vote	10 Oui	0 Non	0 Abstention(s)
------	--------	-------	-----------------

### 4. Communications du collège échevinal

Il n'y a pas de communications de la part du collège échevinal.

### 5. Questions écrites des conseillers

Il y a deux questions écrites du 10 juin 2003 de Mme Suzette Dostert-Wagener :

- Pourquoi les associations locales n'ont-elles pas été demandées de participer à l'organisation de l'étape de la Flèche du Sud malgré les promesses du collège échevinal ?



- Ne pourrait-on pas installer un banc sur la Place de la Grève Nationale ?

## 6. Avis sur la création d'une nouvelle concession de pharmacie dans la commune de Roeser

Suite à la lettre du 13 mai 2003 du Ministre de la Santé informant l'administration communale de son intention de procéder à la création d'une nouvelle concession de pharmacie dans la commune de Roeser, le conseil se prononce favorablement à cette création.

Vote | 10 Oui | 0 Non | 0 Abstention(s)

## 7. Décision de principe relative à l'acquisition de produits provenant du commerce équitable

Le conseil adopte une motion de l'association TransFair-Minka relative à la participation active de l'administration communale au commerce équitable.

Ce texte se présente comme suit :

« Le conseil communal, soucieux de participer à un développement durable au Nord et au Sud de la planète et désireux de s'engager en faveur d'une consommation éthique, décide :

- de prendre en considération les critères du commerce équitable lors des achats effectués par l'administration communale ;

- de donner la préférence aux produits répondant aux critères de la FLO (Fair Trade Labelling Organisations), notamment aux produits portant les labels TransFair et Max Havelaar ;

- de promouvoir au sein des organisations, associations et entreprises de la commune la consommation de produits issus du commerce équitable ;

- de sensibiliser les habitants de la commune en général et les écoliers en particulier à une consommation de produits provenant d'une production socialement responsable, respectueuse de la dignité de l'Homme au travail et des droits de l'enfant. »

Vote | 10 Oui | 0 Non | 0 Abstention(s)

## 8. Création d'un sentier touristique entre Peppange et Zoufftgen

Le conseil approuve la création d'un sentier touristique entre Peppange et Zoufftgen.

L'idée du sentier provient du fait que chaque année l'administration communale de Roeser et celle de Zoufftgen procèdent, conformément aux dispositions des articles 2 et ss. de la Convention du 15 respectivement 18 octobre 1853 entre le Grand-Duché et la République Française, au contrôle des bornes le long de leur frontière commune.

Le sentier touristique suivrait la ligne de frontière et reconstituerait le sentier douanier qui existait jadis. La remise en état comporterait d'une part la remise en place des bornes mais surtout la reconstruction de la borne dite "des quatre seigneurs".

Ce projet permettrait d'associer la création d'un lieu de mémoire historique au renforcement du lien entre les deux communes, tout en développant l'offre touristique de la commune de Roeser.

Vote | 10 Oui | 0 Non | 0 Abstention(s)

## 9. Subsidés aux associations

9.1. Le conseil approuve la révision de la liste des associations non communales pouvant bénéficier d'un subside extraordinaire annuel en fonction de l'intérêt général et communal des associations.

Groupe	Subside alloué
Domaine social	50.- €
Aide humanitaire	75.- €
Protection de l'environnement	défini au cas par cas
Divers	défini au cas par cas

Vote | 10 Oui | 0 Non | 0 Abstention(s)



9.2. Le conseil alloue un subside extraordinaire de 250.- € à l'association Lux Rollers pour soutenir son programme d'action ayant pour objectif d'offrir à des personnes à mobilité réduite la possibilité de pratiquer du sport.

Vote | 10 Oui | 0 Non | 0 Abstention(s)

## 10. Etat des recettes restant à recouvrer à la clôture de l'exercice 2002

Le conseil approuve l'état des recettes restant à recouvrer à la clôture de l'exercice 2002 établi par le receveur communal.

Service ordinaire	
Total des restants à poursuivre	8.699,45 €
Total des décharges proposées	4.158,94 €
Total des arriérés	12.868,39 €
Service extraordinaire	
Total des restants à poursuivre	0,00 €
Total des décharges proposées	0,00 €
Total des arriérés	0,00 €

Vote | 10 Oui | 0 Non | 0 Abstention(s)

## 11. Règlements provisoires de la circulation

11.1. Le conseil édicte un règlement provisoire destiné à limiter la circulation à l'occasion des travaux d'amélioration hydraulique du réseau local de canalisation de la rue de Kockelscheuer à Bivange dans la rue Edward Steichen (CR 159).

Vote | 10 Oui | 0 Non | 0 Abstention(s)

11.2. Le conseil confirme deux règlements d'urgence de la circulation édicté par le collège des bourgmestre et échevins le 5 juin 2003 relatif à la limitation de la circulation à l'occasion des manifestations de juin sur le site de loisir au lieu-dit « Herchesfeld », respectivement relatif à la limitation de la circulation à Kockelscheuer les 7 et 8 juin 2003.

Vote | 10 Oui | 0 Non | 0 Abstention(s)

11.3. Le conseil confirme le règlement d'urgence de la circulation édicté par le collège des bourgmestre et échevins le 12 juin 2003 relatif à la limitation de la circulation à Kockelscheuer le 15 juin 2003.

Vote | 10 Oui | 0 Non | 0 Abstention(s)

## 12. Questions orales des conseillers

Suzette Dostert-Wagener : « Il faudrait remplacer le panneau d'interdiction près de la piste de skateboarding. »

Camille Schleck : « Il faudrait procéder au nettoyage des alentours du foyer "Eist Heem", couper les arbustes le long du trottoir et procéder au finissage des travaux du parking. »

## 13. Indigénat

Le conseil se prononce en séance secrète sur une demande en naturalisation.

## 14. Indigénat

Le conseil se prononce en séance secrète sur deux déclarations d'option pour l'obtention de la nationalité luxembourgeoise.

## 15. Organisation scolaire : Démissions

15.1. Le conseil accepte la démission de Mme Nathalie Jaeger, institutrice à l'enseignement primaire de la commune de Roeser depuis l'année scolaire 1995/1996.

Vote | 10 Oui | 0 Non | 0 Abstention(s)

15.2. Le conseil accepte la démission de Mme Danielle Besch, institutrice à l'enseignement primaire de la commune de Roeser depuis l'année scolaire 1996/1997.

Vote | 10 Oui | 0 Non | 0 Abstention(s)



15.3. Le conseil accepte la démission de Mme Monique Schmit-Dolinski, institutrice à l'enseignement primaire de la commune de Roeser depuis l'année scolaire 2002/2003.

Vote	10 Oui	0 Non	0 Abstention(s)
------	--------	-------	-----------------